

# REGLEMENT PARTICULIER



## GRAND PRIX DE LA VILLE DE SAINTE-MARIE Dimanche 30 juin 2019



**Lieu :** ZAE de la Mare – Les Hauts de - SAINTE-MARIE

**Itinéraire 1 :** Circuit 1 (2.300 km) dans la ZAE de la Mare pour les catégories : Pré-licenciés (G+F), Poussins (G+F), Pupilles (G+F), Benjamins (G+F), Minimes (G), Féminines Min-cad, Féminines Jun-Sen, Pass'Cyclisme D3+VET3 et Non Licencié (18+).

**Itinéraire 2 :** Circuit 2 (12.000 km) pour les : CAT REG. C1-2-3, JUNIOR, ESPOIR, Pass'Cyclisme D1+D2+Cadet.

**Départ :** ZAE de la Mare. ⇒ Rue André Lardy, Rue Mahé, rue Maurice Manglo, rue du Double 10, Bd de la Fraternité, rue de la République, rue Martin Flacourt, chemin Dattier, chemin de Ligne, rte Emile de la Giroday, voie de bus descendant la Mare, rue André Lardy, rue de la Pépinière, ancienne rte Nationale, rue du Double Dix, rue André Lardy.

**Arrivée :** ZAE de la Mare.

**CIRCUIT 1 :** boucle ZAE de la Mare = 2.300 km – **CIRCUIT 2 = 12.000 km**

*Voir plan ci-joint*

Catégories et Horaires : Accueil et Emargement		07h15
<b>CIRCUIT 1 :</b>		
- PCY D3 + VET3, Non Licencié (18+) :		08h20 ⚡ 18 tours circuit 1 soit 41.400 km
- Pré-licenciés G+F		09h40 ⚡ soit 0.400 km
- Poussins G+F		09h40 ⚡ 1 tour circuit 1 soit 2.300 km
- Pupilles G+F		09h50 ⚡ 3 tours circuit 1 soit 6.900 km
-		
- Fém. Jun-Sen, :		10h20 ⚡ 9 tours circuit 1 soit 20.700 km
- Fém. Min-cad :		10h20 ⚡ 9 tours circuit 1 soit 20.700 km
- Minimes G :		10h20 ⚡ 9 tours circuit 1 soit 20.700 km
- Benjamins G+F		10h23 ⚡ 6 tours circuit 1 soit 13.800 km
<b>CIRCUIT 2 :</b>		
- CAT REG. C1-2-3, JUNIOR, ESPOIR :		12h00 ⚡ 10 tours circuit 2 soit 120.000 km
- PCY D1 + D2, Cadets G :		12h05 ⚡ 6 tours circuit 2 soit 72.000 km
-		

*Arrêt de l'emargement 30 minutes avant chaque départ. Dossard à Gauche*

**L'organisateur demande aux coureurs de respecter ce délai pour la distribution des Dossards et Transpondeurs.**

**LEGENDE :** D1=Pass'Cyclisme Open, D2= Pass'Cyclisme Plus d'1 année de licence, D3= Pass'Cyclisme 1<sup>ère</sup> année de licence + VET3 (60+). La catégorie Vétéran : VET1 (40+), VET2 (50+), VET3 (60+).

**NB :** La catégorie Pass'Cyclisme Open ne sera pas acceptée dans la course Régionale 1-2-3, Junior.

### Règlement :

**Ravitaillement :** Uniquement à pied, à droite de la chaussée :

- PCY D3 + VET3, Non Licencié (18+) : Non Autorisé.
- Fém. Jun-Sen, Fém. Min-cad : Non Autorisé.
- Minimes Garçons : Non Autorisé.
- PCY D1 + D2 : Autorisé du 10<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> tour inclus.
- CAT REG C1-2-3, JUNIOR, ESPOIR : Autorisé du 3<sup>ème</sup> au 8<sup>ème</sup> tour inclus.
- PCY D1 + D2, Cadets : Autorisé du 2<sup>ème</sup> au 4<sup>ème</sup> tour inclus.

**Dépannage :** Circuit 1 : A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

**Pour le circuit 2 :** 1 voiture neutre et voitures des directeurs sportifs pour C1 C2 C3 Espoirs et Juniors. Voitures des directeurs sportifs pour D1 D2 Cadets.

**Course en circuit :** tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course

**Prix aux coureurs :** Pas de grille Fédérale.

**Récompenses :** Podium + Différents lots.

Une récompense pour les 3 premiers de chaque catégorie.

- 1 bouquet pour le 1<sup>er</sup> de chaque catégorie (sauf pour les petits).
- 1 bouquet pour le 1<sup>er</sup> scratch C1, C2, C3, espoirs et juniors.

● **Tous les engagés dans la course :**

**Tirage au sort à l'issue du podium de l'après-midi : Différents lots à gagner**

**ENGAGEMENTS :** 8€ : par coureur, +4€ dossard si oublié.

→ **Votre dossard FFC 2019 est obligatoire, + 4€ si oublié.**

16€ : Non Licenciés (18+) avec CM.

**NL, Transmettre :** Nom, Prénom, Date Naissance, Téléphone, Adresse Postale.

**DOSSARD A GAUCHE**

**Inscriptions obligatoires sur :** [www.webservices.re](http://www.webservices.re) avant le vendredi 28.06.2019 – 12H00.

**ARBITRES :** DUDON Karine, BEGUE Fabrice, DE COTTE Philippe, ALPHONSE Thierry, GOULJAR Eddy, FERRERE Jean-Simon.

**Directeur de course C1 C2 C3 ESPOIR JUNIOR :** DUDON Karine

**Directeur de course D1 D2 CADET :** BEGUE Fabrice

**Arbitre Moto :** FERRERE Jean-Simon.

**Délégué Fédéral + Juge à l'Arrivée :** CHEFIARE Anthony.

**Arbitre Adjoint :** ALPHONSE Klara, ESPARON Gianni.

**Sécurité :** Le code de la Route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ. Les coureurs et les officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés.

**Environnement :** Il est demandé aux coureurs de ne jeter aucuns déchets sur la voie publique (respectons notre environnement) sous peine de sanctions.

Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.

Pour tout autre point de règlement, se référer à la réglementation Fédérale (FFC). [www.ffc.fr](http://www.ffc.fr)

